

COMMUNE DE MALLING – PETITE HETTANGE

COMPTE – RENDU SOMMAIRE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2021 à 20h00

Le Conseil Municipal, s'est réuni en séance plénière, en nombre prescrit par la loi, le **15 mars 2021** à **20h00** heures, en Mairie de Malling sous la présidence de Madame LUZERNE Marie Rose, Maire

Nombre de Conseillers Municipaux :

- en fonction :	13
- présents à l'ouverture de la séance:	11
- procurations :	1
- absents :	1

LUZERNE M-Rose	X	BAYARD Richard	X	MUSSELECK M-France	X
CORREIA Manuel	X	BACKES Fabien	X	FERRY Jean-Louis	X
GRANTHIL Gilbert	X	KIPPER Gérard	X	MENANT Aurélie	X
MICHELS Roger		POESY Frédéric		PULL Michel	X
SABE Daniel	X				

Après avoir fait l'appel et constaté que le quorum était atteint, Madame LUZERNE Marie Rose, Maire ouvre la séance du Conseil Municipal.

Procuration : M. Roger MICHELS donne procuration à Marie-Rose LUZERNE

Absent excusé : M. Roger MICHELS

Absent non excusé : M. Frédéric POESY

Monsieur Michel PULL est élu secrétaire de séance, à l'unanimité, par les membres du Conseil Municipal, conformément aux dispositions de l'article L2121-5 du CGCT.

DCM 07/2021 – Approbation du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

Article 1^{er} : Adopter le procès-verbal des délibérations adoptées en séances ordinaires du **28 janvier 2021** dans son intégralité.

DCM 08/2021 – Compte rendu des décisions prises par le Maire

N°	Date	Désignation	Montant HT
02/2021	12/02/2021	Broyage élagage sur terrain communal Rue de la gare	2 050,00 €
03/2021	24/02/2021	Elagage arbres sur bordure RD654	890,00 €
04/2021	08/03/2021	2 tables forestière pour le camping chez PRODIVERT	200,00 €
05/2021	03/03/2021	Avenant n°1 marché Presbytère lot 03 Charpente	3 678,69 €

DCM 09/2021 – Approbation du Compte de Gestion – Budget Commune – Exercice 2020

Les résultats du compte de gestion 2020 se présentent de la manière suivante :

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Total des Sections
Excédent	+ 43 517,02 €	+ 17 147,48 €	+ 60 664.50 €

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

Article 1^{er} : Adopter le compte de gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2020 du budget principal de la commune dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Article 2 : Dire que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Article 3 : Autoriser Madame le Maire à signer le compte de gestion 2020 du budget principal de la commune.

DCM 10/2021 – Approbation du Compte de Gestion – Budget Annexe Camping – Exercice 2020

Les résultats du compte de gestion 2020 se présentent de la manière suivante :

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	Total des Sections
Excédent		+ 7 055,22 €	
Déficit	- 13 564,47 €		- 6 509,25 €

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

Article 1^{er} : Approuver le compte de gestion du Receveur Municipal pour l'exercice 2020 du budget annexe camping, dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

Article 2 : Dire que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Article 3 : Autoriser Madame le Maire à signer le compte de gestion 2020 du budget annexe camping.

DCM 11/2021 – Election du Président de séance pour présenter les comptes administratifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

Article 1^{er} : Nommer Madame Marie-France MUSSELECK pour présenter les Comptes Administratifs de la commune et du camping

DCM 12/2021 – Approbation du Compte Administratif budget commune - exercice 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

Article 1^{er} : Adopter le Compte Administratif Budget de la commune - exercice 2020 - comme suit :

a) SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses : **278 596,01 €**

- Recettes : **322 113,03 €**

Résultat de fonctionnement excédentaire de l'exercice : + **43 517,02 €**

b) SECTION INVESTISSEMENT :

- Dépenses : **600 150,99 €**

- Recettes : **617 298,47 €**

Résultat d'investissement excédentaire de l'exercice : + **17 147,48 €**

<u>RESULTAT CUMULE</u>	
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u> :	
Résultat 2019 : + 32 112,91 € + résultat 2020 : + 43 517,02 € = + 75 629,93 € (a)	
<u>SECTION INVESTISSEMENT</u>	
Résultat 2019 : +160 769,76 € + résultat 2020 : + 17 147,48 € = + 177 917,24 € (b)	
TOTAL CUMULE (a+b - c)	
(75 629,93 € + 177 917,24 €)	= + 253 547,17 €

DCM 13/2021 – Approbation du Compte Administratif budget camping - exercice 2020

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

Article 1^{er} : Adopter le Compte Administratif du camping - exercice 2020 comme suit :

a) SECTION D'EXPLOITATION :

- Dépenses : **75 991,58 €**

- Recettes : **62 427,11 €**

Résultat de fonctionnement déficitaire de l'exercice – **13 564,47 €**

b) SECTION INVESTISSEMENT :

- Dépenses : **3 966,67 €**

- Recettes : **11 021,89 €**

Résultat d'investissement excédentaire de l'exercice : + **7 055,22 €**

<u>RESULTAT CUMULE</u>	
<u>SECTION D'EXPLOITATION</u> :	
Résultat 2019 : 63 744,04 € + résultat 2020 : - 13 564,47 € = 50 179,57 € (a)	
<u>SECTION INVESTISSEMENT</u>	
Résultat 2019 : 55 512,36 € + résultat 2020 : + 7055,22 € = 62 567,58 € (b)	
TOTAL CUMULE (a+b - c)	
(50 179,57 € + 62 567,58 €) – 0,00€	= 112 747,15 €

DCM 14/2021 – Vote du taux d'imposition des 2 taxes locales - Exercice 2021

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** la suppression de la taxe d'habitation par le Conseil Constitutionnel le 27 décembre 2019 ;
- **Vu** le Code Général des Impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636B *sexies* relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;
- **Vu** l'avis favorable de la commission des finances réunie le 3 mars 2021 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par vote à main levée, et par 11 voix Pour et 1 Absention, décide

Article 1^{er} : Fixer les taux d'impositions des taxes directes communales pour l'exercice 2021 comme suit,

Taxes	Taux 2021
Taxe foncière sur les propriétés bâties	10.85 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	51.79 %

DCM 15/2021 – Vote du Budget Primitif de la commune - exercice 2021

- Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 3 mars 2021 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

Article 1^{er} : Approuver le Budget Primitif de la commune – exercice 2021 - présenté en équilibre en dépenses et en recettes et arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	402 950,00 €	402 950,00 €
Section d'investissement	713 185,00 €	713 185,00 €
TOTAL	1 116 135,00 €	1 116 135,00 €

Article 2 : Autoriser Madame le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de ce budget voté.

DCM 16/2021 – Vote du Budget Primitif - annexe camping – exercice 2021

- Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 3 mars 2021 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

Article 1^{er} : Approuver le Budget Primitif - annexe camping – exercice 2021 - présenté en équilibre en dépenses et en recettes et arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section d'exploitation	106 649,00 €	106 649,00 €
Section d'investissement	371 619,00 €	371 619,00 €
TOTAL	478 268,00 €	478 268,00 €

Article 2 : Autoriser Madame le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de ce budget voté.

DCM 17/2021 – Désignation des délégués de la Commune à la Commission Consultative de la Chasse et à la Commission de location de la Chasse

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

Article 1^{er} : Désigner Messieurs Daniel SABE et Richard BAYARD membres de la Commission Consultative de la Chasse et membres de la Commission de location de la Chasse.

DCM 18/2021 – Opération réhabilitation du Presbytère en Mairie – Avenant n° 2 au lot n° 1 « Gros Œuvre »

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

Article 1^{er} : Autoriser Madame le Maire à signer l'avenant n° 2 au lot n° 1 « Gros Œuvre » du marché de réhabilitation du Presbytère en Mairie pour un montant de 13 543,00 € HT,

Article 2 : Imputer les dépenses d'un montant de 13 543,00 € aux crédits inscrits au budget principal de la Commune – section investissement – opération 105.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance à 22h30
Pour extrait conforme
Fait et délibéré à Malling
Les jours, mois et ans susdits

Madame le Maire
LUZERNE Marie-Rose

Affiché le 16 mars 2021